

Résultat NAO du 18 janvier

Intéressement :



Plus fort que le David Copperfield, la Direction Générale a réussi à faire réapparaître le seuil de déclenchement de l'intéressement !!

Comment la direction peut dire le 8/12 qu'après 3 mauvais trimestres il n'y aura pas d'intéressement, et dire 3 jours plus tard qu'elle en a finalement peut-être retrouvé au fond du tiroir... et annoncer le 18 janvier qu'après un 4^{ème} trimestre encore pire (40 H de grève à SRP et 1,5 mois de grève à Cognac, tout va mieux) le 4^{ème} trimestre aura permis d'atteindre le seuil de déclenchement et confirmer qu'il y aura donc de l'intéressement 😊

Comme quoi la grève n'empêche pas l'intéressement ! La preuve nous est servie sur un plateau !!!

Et c'est bien la preuve qu'il n'y a rien de mieux que le bon vieux salaire fixe garanti à la fin du mois en contrepartie du travail effectué.

Résultat de la paritaire du 18 décembre :

- **0,2 % d'AG** (le SMIC a augmenté de 0,99 % c'est ainsi que nos salaires se rapprochent du SMIC... petit à petit)
 - **0,2 % d'ancienneté** (ce qui correspond à l'augmentation de tous ceux qui prennent 2 % d'ancienneté cette année)
 - **0,2 % d'Augmentation Individuelle** (pour ceux qui changent de poste dans le cadre du PSE. Attention, ils sont éligibles, ce n'est pas sûr ! Et encore moins acquis pour tous !) Ce qui devait être prévu dans l'enveloppe globale du PSE.
 - **Proposition d'un pacte pour la croissance et la compétitivité** (durée de 3 ans) avec 4 volets : 1) Conditions de travail & RSE ; 2) Rémunération ; 3) Rendement ; 4) Niveaux de performance industrielle attendus
- Pour l'instant, il n'y a rien de précis, rien de concret sauf l'augmentation = à l'inflation, soit 0,2%.**

Pour la CGT, il faut d'abord régler 3 problèmes :

- Cognac : garantir un CDI à Temps plein pour chaque salarié qui serait licencié dans le cadre du PSE
- Chalon : arrêt des procédures de licenciement à l'encontre des lanceurs d'alerte
- VOA : Fusion sans perte d'acquis pour les salariés

Ce signe fort montrera une direction qui veuille enfin négocier, sinon, tout laisse à penser que ce futur accord sera de belles phrases sans contenu comme les promesses faites à Oiry par exemple : les salariés partent dans le cadre du PSE, mais les investissements ne sont pas là, les conditions de travail ne sont pas améliorées. Pire ! Elles se détériorent et les salariés obligés à compenser...

Donc, hormis donner 0,2 % d'Augmentation Générale, tout le reste n'est que le fruit :

- **d'accords prévus** (Intéressement) ou **d'avenants à re-signer** (Abondement...)
- **d'application de dispositions conventionnelles** (+0,2 % ancienneté)
- **de provisions dans le cadre du PSE** (+0,2 % d'Augmentations Individuelles)

Le compte n'y est pas ! Et nous avons besoin de signes forts pour établir une confiance avec la direction, indispensable au dialogue social !

Mon patron est arrivé au volant d'une superbe MASERATI... **Je lui ai dit** Waouh... !

Il m'a répondu : "*Si tu travailles dur, que tu fais beaucoup d'efforts, avec abnégation et excellence... Alors je pourrai en acheter une plus belle l'année prochaine*" 😊

= = >>

Ou alors :

On s'unit et on fait grève pour obtenir l'augmentation qui nous permettra de satisfaire nos besoins !

100 M€ pour les actionnaires, + 23 % d'Augmentation Individuelle pour le PDG et 0,2 % pour les salariés ? La plus basse jamais eue à Verallia !

Vous acceptez cette situation ou vous luttez pour obtenir plus ?

Au vu du résultat des négociations de ce jour, la CGT appelle plus que jamais à la grève pour appuyer les revendications salaires :

Grève du mardi 19 janvier à 20h à jeudi 21 janvier à 12h

Usine de Chalon

Grèves entre 1h et 8 h (au choix des salariés)

Mardi 19	Nuit	Equ A
Mercredi	Matin	Equ C
Mercredi	AM	Equ D
Mercredi	Nuit	Equ E
Jeudi	Matin	Equ B
Jeudi	Personnel	Jour

Assemblée Générale du personnel (sur chaque site de Verallia)

Jeudi 21 janvier à 12 h

Au local carton